

Guinée une histoire des violences politiques

Chapitre 3 : Corps habillés, mécanique de la violence Impunité > Violence

Par Olivier Rogez
Publié le 14/06/2018

« ... Vous voulez savoir pourquoi il n'y a pas de sanction contre ces policiers qui utilisent leurs armes ? C'est simple. L'État ne veut pas sanctionner ceux qui sont censés le défendre. »

Témoignage du commissaire Barry, actuellement sans affectation

Je suis entré dans la police en 1978. C'est le destin qui m'y a conduit. Après mon échec au Baccalauréat, on m'a orienté vers l'école de police pour être inspecteur. J'ai d'abord refusé car je voulais travailler sur l'étude de la culture du maïs. Mais malheureusement en 1975 est arrivé le « *complot peul* » (entre 1976 et 1977, Sékou Touré a fait arrêter une vague de responsables et d'intellectuels pour beaucoup originaires du Fouta. Ce qui fut qualifié ensuite de « *complot peul* ») et l'on m'a envoyé avec d'autres lycéens dans les Brigades mobiles de production pour aller cultiver la terre. J'y suis resté jusqu'en 1978. Cela ne me plaisait pas beaucoup. Un beau jour, le tracteur que nous utilisions tombe en panne et l'on m'envoie à Kankan chercher la pièce de rechange. Et là, je tombe sur un panneau indiquant le concours de l'école de police. Je m'y suis inscrit et je l'ai passé.

Mon premier poste, ce fut à la direction de la Sûreté de la ville de Boké. J'étais agent à la sûreté et j'y suis resté jusqu'en 1984. Quand l'armée a pris le pouvoir, en 1984, j'ai été muté au commissariat urbain de la préfecture de Beyla. J'étais agent de police et commandant de peloton du commissariat urbain de Sinko, un village de la sous-préfecture de Beyla. J'y suis resté dix ans environ, jusqu'en 1995. J'aimais bien cette région et cette vie. Ça me plaisait beaucoup. J'étais devenu officier de police judiciaire. Ensuite, on m'a proposé une affectation très intéressante. Le bureau national d'Interpol à Conakry. Je suis donc entré à la brigade de recherche dans la section *Recherches et Investigations*. J'ai mené quelques belles affaires ! Par exemple on a cassé un réseau de vol et trafic de voitures entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Grâce au travail que j'ai effectué au sein de l'équipe, nous avons pu restituer beaucoup de véhicules volés en Côte d'Ivoire. J'y suis resté jusqu'en 2005 et j'aimais beaucoup mon travail. Puis j'ai été muté à divers postes, en province essentiellement. Et à partir de 2010 j'ai été nommé commissaire adjoint puis commissaire dans la ville de Pita, dans le Fouta. Depuis 2013, je suis sans affectation. On m'a enlevé le commissariat parce que je suis peul (... il ne précise pas ces accusations). J'ai encore deux ans à faire avant la retraite et je suis sans affectation actuellement.

Au jour d'aujourd'hui presque rien ne marche dans la police. Le fonctionnement part de la formation. Nous, nous avions eu dix-huit mois de formation initiale à l'école de police. Les promotions actuelles ne sont pas formées. Normalement quand on grimpe d'un grade dans la hiérarchie, cela s'accompagne d'une formation, mais ce n'est pas le cas, dans la réalité. Il y a bien des séminaires de mise à niveau dans la police judiciaire - j'en ai suivi deux en quarante années de carrière - mais ce ne sont pas des formations complètes. Ces séminaires ne durent que deux semaines au maximum. En quarante ans, j'ai donc eu un mois de formation au total, depuis ma sortie de l'école de police. Il faut donc se former grâce à l'expérience acquise par les collègues et par sa propre intelligence.

Moi, je vais vous dire une chose très simple. C'est la peur du bâton qui fait travailler les gens et qui les fait obéir. Mais il ne faut pas confondre obéissance et discipline. La discipline c'est quelque chose qui dépend de la formation, de l'éducation. Nous à la police, ça nous arrivait d'être sanctionnés. Sous la Première République, quand on était puni, on allait deux ou trois jours dans un camp disciplinaire. Par la suite c'est devenu différent. Par exemple, tout le monde sait que la corruption existe dans la police. Les salaires sont si faibles que les policiers se paient sur les citoyens. Quand on se fait prendre la main dans le sac, c'est à dire en flagrant délit, on doit rendre l'argent à celui à qui on l'a pris. Ensuite, les chefs sanctionnent l'agent indélicat. Par exemple, on lui donne des gardes supplémentaires, ou il est mis à pied quelques jours. Et puis, on reprend le travail comme si de rien n'était. Tout cela est un jeu, les policiers savent qu'ils ne risquent rien.

Je ne nie pas avoir moi-même pris des bakchichs ici ou là. La rémunération est trop faible (aujourd'hui le salaire d'un commissaire oscille entre 1,5 et 2,5 millions de francs guinéens par mois, soit 150 à 250 euros par mois). Actuellement, et ce depuis la présidence de Moussa Dadis Camara, la police est ravitaillée en riz et en riz seulement. Nous avons une dotation individuelle, ou alors des tarifs préférentiels. Mais par exemple, lorsque j'ai été muté à Pita, je n'ai reçu ni logement de fonction ni même le prix du transport pour arriver là-bas. Je n'ai pas pu faire venir ma famille avec moi. Elle est restée à Conakry.

Au commissariat de Pita, au début nous étions 45 policiers. Au fil du temps, les effectifs sont tombés à 22. Tous les policiers s'arrangeaient pour se faire muter à Conakry. Le commissariat n'a aucune dotation, aucun budget de fonctionnement. S'il faut des rames de papiers, des piles, des ampoules, on doit tout acheter avec notre propre argent. Depuis la fin de la Première République en 1984, je n'ai jamais vu un budget ou une dotation. Avant la mort de Sékou Touré, le chef recevait un budget de fonctionnement tous les trois mois. Principalement des fournitures de bureau et de petits équipements. Après 1984, ça s'est arrêté sans explication. Pour ce qui est des armes, on prenait celles qu'on trouvait au commissariat. Les dotations étaient quasiment inexistantes. Et quand il nous arrivait d'utiliser nos munitions, personne ne songeait à nous en fournir de nouvelles.

Sous le régime de Lansana Conté, la police a commencé à tomber très bas. Et cela se poursuit encore aujourd'hui. Par exemple, il y a cette querelle permanente entre policier et militaires. Les militaires se croient supérieurs à nous. Et c'est un vrai problème. Ailleurs, les corps se respectent mais pas dans ce pays.

Le recrutement dans la police est aussi un gros problème. Aux jeunes qui veulent entrer dans la police, je leur conseille de se former et d'avoir un bon niveau général. Car entrer dans un corps d'analphabètes, c'est comme blesser une panthère. C'est dangereux. Ici en Guinée, ce qui crée les problèmes c'est que l'on recrute ses parents, ses amis, ses partisans. On ne recrute pas les plus aptes. Si l'on recrute quelqu'un parce qu'il est de ma race, de mon parti, de ma région, cela engendre des problèmes et c'est ce que nous vivons ici en Guinée. Depuis le régime de Lansana Conté, c'est comme ça que cela se passe.

La violence

En matière de maintien de l'ordre, là aussi il faut être formé. La gestion des mouvements de masse, vous savez, c'est un art. Un art qui s'apprend. Il faut l'acquérir pour savoir comment évoluer sur le terrain. La plupart du temps, les agents de police ont peur des manifestations. Et c'est cette peur qui amène certains à user de leur arme. Théoriquement un agent de police envoyé sur le terrain pour une manifestation ne doit pas emporter d'armes létales, mais certains le font. Vous voulez savoir pourquoi il n'y a pas de sanction contre ces policiers qui utilisent leurs armes ? C'est simple. L'État ne veut pas sanctionner ceux qui sont censés le défendre. Si un policier tue un manifestant, il est en théorie poursuivi pour assassinat. Mais ce n'est jamais le cas. Depuis que je suis dans la police, je n'ai jamais entendu parler d'un seul cas de policier révoqué.

Retrouvez l'intégralité de la collection « Guinée : une histoire des violences politiques » sur RFI Savoirs en cliquant [ici](#).